

BULLETIN BI-MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

ET DES

SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON

RÉUNIES

Secrétaire gén. : M. P. NODD, 122, r. St-Georges ; Trésorier : M. F. RAVINET, 11, r. Franklin

Abonnement
annuel } 10 francs.SIEGE SOCIAL A LYON :
33, Rue Bossuet (Immeuble Municipal)

2190 MEMBRES

MULTA PAUCIS

Chèques Postaux
c/c Lyon, 101-98**PARTIE ADMINISTRATIVE****ORDRE DU JOUR**

DE LA

Séance générale du Lundi 28 Janvier 1924, à 17 heures1^o Vote sur la candidature de :

MM. Renaud, Teiso Esaki, Thomasset, Noury, de Man, Roubal, Sarrazin, Vadon, Sil, Winstanley, Beuret, Marchand, Bernier, Leray, Chauv-Thevenin, Delaunay-Larivière, Miller, Müh, Sterba, Ferry, Jensen-Haarüp, Eriksson, Ronchetti, Willemse, Henry, Contau, Delève, Van der Elst, Wagner, et de : M. Armand (Dr Charles), 5, rue Guichenon, Mâcon (S.-et-L.). — M. Renaud (Elié), 50, rue de la République, Carcassonne (Aude), parrains MM. Riel et Roman. — M. Payrau (Louis), 2, place Nationale, Saint-Gaudens (Haute-Garonne), *Lépidoptères*, parrains MM. Riel et G. Nicod. — M. Maury (A.), licencié ès sciences naturelles, professeur au Collège, Sillé-le-Guillaume (Sarthe), parrains MM. Rémy et Nicod. — M. Dangeard (Pierre), agrégé de l'Université, docteur ès-sciences, préparateur à la Sorbonne, 4, rue Guichard, Paris-Passy, *Botanique*, parrains M. le Professeur Dangeard et M. Chiffлот. — M. Buisson (Emile-Marcel), Lycée Ampère, 31, rue de la Bourse, Lyon, parrains MM. Cazeau et Chiffлот. — M. Vigel (F.), médecin-vétérinaire, 37, rue Lacreteille, Mâcon (Saône-et-Loire). — M. Varloe (Hans), Drammen (Norvège), *Entomologie, Hemiptera*. — M. Stumper (Robert), 23, rue du Beau-Site, Bruxelles (Belgique), *Biologie des Fourmis*. — M. Nordström (Frithiof),

PARTIE SCIENTIFIQUE

SECTION MYCOLOGIQUE

Séance du Lundi 19 Novembre 1923

Expériences sur « Amanita citrina »

Notre savant et dévoué collègue, M. Victor DEMANGE, nous écrit qu'il a mangé environ 40 grammes d'*Amanita citrina*, sans blanchiment préalable, sur la foi des expériences de M. CHAUVIN, et qu'il n'en a été nullement incommodé. Même venant après celles de M. CHAUVIN, cette expérience n'en est pas moins très importante.

M. JOSSEMAND fait observer que cette expérience est même plus décisive que celles de M. CHAUVIN parce que, la dose de 40 grammes ayant été absorbée en une seule fois, sans doses plus faibles préalables, toute possibilité d'une mithridatisation du sujet en expérience se trouve entièrement éliminée.

En octobre dernier, M. JOSSEMAND a fait absorber à un jeune lapin de cabane pesant 875 grammes, un mélange composé de 20 grammes d'*Amanita citrina* et de 40 grammes de pommes de terre. Le tout avait bouillonné jusqu'à épuisement de l'eau de cuisson et par conséquent aucun principe toxique n'a pu être éliminé. Aucun symptôme d'empoisonnement ne se manifesta et le rongeur augmenta même légèrement de poids au cours des huit ou dix jours qui suivirent l'expérience. Tout coefficient de sensibilité spécifique mis à part, cette quantité de champignon correspondrait chez un homme de poids moyen, à 1.500 ou 1.800 grammes.

M. RIEL rappelle à ce propos qu'en 1899, le D^r CORDIER a soutenu à Lyon, une thèse, pour le doctorat en médecine, intitulée : *Essai sur la Toxicité de quelques champignons avant et après la dessiccation*; et tendant à démontrer que certains champignons desséchés sont moins toxiques qu'à l'état frais. Il s'appuyait, en ce qui concerne *A. citrina*, sur ce fait qu'il avait pu absorber trois échantillons desséchés d'*A. citrina* pesant ensemble à l'état frais, environ 35 grammes et qu'il n'en avait rien éprouvé. « Je suis certain cependant, ajoute-t-il (p. 66), que, fraîche, cette quantité m'aurait, non pas empoisonné, mais tout au moins un peu indisposé. » Comme nous savons aujourd'hui le contraire, l'argumentation du D^r CORDIER tombe complètement et la question de l'atténuation de la toxicité des champignons est, au moins en ce qui concerne les Amanites, à reprendre en entier. Ajoutons que le D^r CORDIER avait fait manger 10 grammes d'*A. citrina* fraîche à un cobaye (ce qui est une dose considérable pour le poids de l'animal) et cela sans résultat, et il en concluait que les poisons des Amanites n'ont guère d'action sur ces rongeurs. Aujourd'hui, nous donnons une toute autre interprétation à ces résultats. Mais les faits observés dans les expériences du D^r CORDIER n'en conservent pas moins toute leur valeur et méritaient d'être rappelés.

Les faux empoisonnements par les champignons et la nécessité de l'emploi de la méthode expérimentale en mycologie

Par M. le D^r PH. RIEL.

Quand on parcourt, dans la littérature mycologique, ce qui a trait aux empoisonnements par les champignons, on est surtout frappé d'un fait, c'est

que pas un seul des auteurs ne se pose la question de savoir si ce sont réellement les champignons absorbés qui ont été la cause véritable des accidents observés.

Beaucoup de mycologues regrettent que dans la plupart des cas, l'espèce de champignons incriminée n'a pu être sûrement déterminée. Et si par hasard elle l'a été par un mycologue compétent, l'espèce en cause est désormais, sans autre examen, considérée comme suspecte. Les auteurs se demandent avec étonnement comment il peut se faire qu'une espèce soit tantôt comestible et tantôt vénéneuse, sans que l'idée, cependant toute naturelle, d'une pure coïncidence, sans relation aucune de cause à effet entre l'absorption des champignons et les malaises éprouvés, semble être venue à aucun d'entre eux. Or, nous sommes convaincus que, dans un très grand nombre de cas, c'est cette dernière hypothèse qui est l'expression de la vérité.

Il existe une multitude de causes qui peuvent produire un empoisonnement familial ou des maladies et même des morts familiales simulant un empoisonnement.

Il arrive très souvent que les fruits, dans certaines conditions météorologiques ou autres, sont couverts de Bactériacées qui, pour ne pas appartenir le plus souvent à des espèces bien méchantes, n'en sont pas moins capables, quand elles sont absorbées à dose massive, d'altérer le chimisme du tube digestif d'une manière suffisante pour triompher de la résistance de l'organisme et rendre malade toute une famille. Notons, dès à présent, que l'époque des fruits coïncide avec celle des champignons.

Une cuisinière porteuse de germes peut infecter des gâteaux, la crème ou l'eau qui est bue ou qui sert au lavage des objets de cuisine. Enfin, cette eau ou divers aliments crus peuvent être infectés d'une multitude de manières. Ils peuvent même l'être après leur cuisson, par les mouches, notamment.

Lorsqu'on absorbe au même repas du citron et de l'oseille, d'après certaines observations, l'acide du citron pourrait déplacer celui de l'oseille et mettre en liberté une certaine quantité d'acide oxalique, très toxique, et produire ainsi une intoxication familiale.

Il est souvent très difficile de faire la preuve de ces intoxications ou des infections dans chaque cas particulier. Rappelons le cas célèbre où les accidents éprouvés par une première série de victimes furent attribués à l'absorption d'un poison inconnu (ce qui est précisément le cas du ou des poisons des champignons) et où il fallut une seconde série de victimes dans le même local pour qu'on s'aperçût enfin que pour la première comme pour la seconde, ils avaient été provoqués par les émanations d'un four à chaux voisin.

Certaines de ces éventualités sont plutôt rares, mais les infections microbiennes familiales, ainsi que les intoxications alimentaires ou autres, parfois graves et même mortelles, le plus souvent bénignes ou très bénignes, sont d'une fréquence telle que leur coïncidence avec l'absorption de champignons est fatale et doit même être fréquente. Et comme ces intoxications et infections ne sont décelables, d'une manière sûre, que par des procédés de laboratoires délicats et coûteux, il est bien plus simple d'accuser le champignon surtout si sa bonne réputation n'est pas solidement établie.

Nous sommes convaincu que tous les prétendus empoisonnements par *Hebeloma crustuliniforme*, *Amanita junquillea*, *Clitocybe aurantiaca* et bien d'autres, rentrent dans cette catégorie, c'est-à-dire que le champignon n'a joué absolument aucun rôle, même pas celui d'aliment indigeste.

A peu près seuls, les empoisonnements à syndrome dit phallénien, à syndrome muscarinien et les empoisonnements dus aux Entolomes peuvent être considérés comme scientifiquement démontrés.

En un mot, doivent être considérées comme suspectes, pour ne pas dire entièrement nulles et non avenues, toutes les observations d'empoisonnement par les champignons dans lesquelles ne figure pas un examen complet du malade par un praticien averti, aussi compétent en médecine qu'en mycologie et accompagné d'un diagnostic différentiel rigoureux éliminant d'une manière certaine toutes les infections, intoxications ou maladies quelconques pouvant simuler un empoisonnement par les champignons. Les observations remplissant les conditions requises pour être valables, sont, dans l'état actuel de la science, à peu près inexistantes et seront toujours très difficiles à établir. Le mieux est donc de recourir à l'expérimentation qui peut seule résoudre les problèmes que l'observation ne peut que soulever. La mycologie, d'empirique qu'elle a été longtemps, doit devenir de plus en plus expérimentale. Beaucoup d'auteurs sont déjà entrés dans cette voie et je suis heureux de pouvoir saluer ici même l'aurore de cette heureuse et féconde transformation de la science mycologique.

Présentation de Champignons

Cantharellus unbonatus et *Pleurotus tremulus*, de Félines (Ardèche) ;
Pleurotus pubescens et *Cudonia circinans*, du Mont Pilat.

SÉANCE GÉNÉRALE DU 26 NOVEMBRE

Sur la distribution géographique de « *Lithoglyphus naticoides*. » (de Férussac). Mollusque originaire de l'Europe sud orientale en voie d'extension vers l'ouest de l'Europe

Par M. Paul Révy

Le *Lithoglyphus naticoides*, petit Gastropode prosobranchie originaire des bassins du Danube et du Dniepr, où il est installé dès la fin de l'époque tertiaire, émigre vers l'Ouest de l'Europe en utilisant les canaux de navigation; l'extension de son aire de distribution a débuté vers 1870. En relevant les lieux et dates d'apparition des Lithoglyphes, on constate que deux courants de migration se sont établis : l'un, ayant son origine dans le Dniepr, a peuplé, en empruntant le Canal Royal et le Bug, l'Est puis le Centre de l'Allemagne (bassins du Pregel, de la Vistule, de l'Oder et de l'Elbe); l'autre, ayant son point de départ dans le Danube, a peuplé le bassin du Rhin et de la Meuse (en empruntant le canal Louis et le Main) et commence à envahir actuellement le bassin de la Seine [M. H. GARDOT a signalé cette année, dans ce *Bulletin*, la présence de ce Mollusque aux environs de Pont-Sainte-Maxence (Oise)].

J'ai retrouvé des *Lithoglyphus naticoides* en très grande abondance aux environs de Nancy, dans le canal de la Marne au Rhin, au mois d'octobre 1923; ces animaux forment des colonies particulièrement prospères sur la partie empierrée des berges qui est au voisinage immédiat des vannes amont